

**CONVOCAATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui doit se tenir à la **Salle des sports André CONDETTE**

**Le lundi 08 avril 2024**

**À 19 heures 00**

**ORDRE DU JOUR :**

↳ Présentation des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal par Monsieur le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. **Administration Générale :**

- 1) Détermination du nombre d'adjoints.
- 2) Election d'un nouvel adjoint suite à démission.
- 3) Contrat de ville " Ensemble agir pour nos quartiers 2030 " cadre stratégique et signature.

II. **Finances / Marchés :**

- 4) Budget Primitif 2024/ Commune.
- 5) Vote des taux.
- 6) Attribution des subventions 2024.
- 7) Convention avec le Basket Club Saint-Martinois.
- 8) Convention avec l'association Bellidée.
- 9) Convention avec l'Office du 3<sup>ème</sup> âge.
- 10) Convention avec l'Amicale Laïque d'Ostrohove.
- 11) Convention avec l'Olympique Saint-Martinois.
- 12) Application de la fongibilité des crédits.
- 13) Autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP).
- 14) Convention de partenariat relative à la mise en œuvre des actions de prévention spécialisée dans le Département (mission confiée à l'association Education Liens Prévention ELP).

III. **Ressources Humaines :**

- 15) Instauration d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

IV. **Urbanisme/Environnement :**

- 16) Territoires 62. Rapport spécial sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique pour l'année 2023.
- 17) Cession d'une propriété sise 305 route de Saint-Omer, cadastrée BY 132 d'une superficie de 233m<sup>2</sup>.

Visa D.G.S. : 

*Saint-Martin-Boulogne, le 25 mars 2024*



**Le Maire,  
Raphaël JULES**